



LES

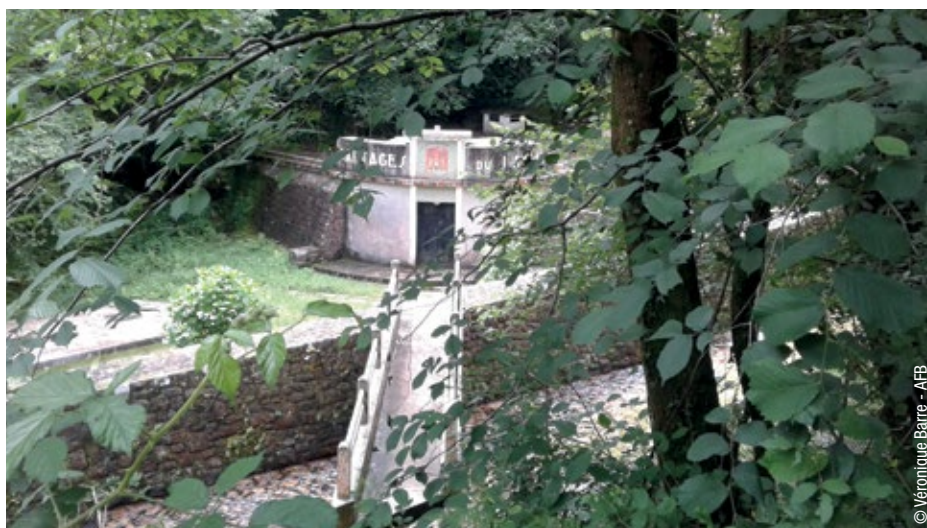
# Rencontres

## Séminaire PollDiff'Eau 2016 Protection des captages d'eau potable : faire mieux pour demain

*Retour sur le séminaire PollDiff'Eau 2016, organisé par l'association scientifique et technique pour l'eau en l'environnement (Astee) et la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) avec le soutien de l'Onema\*, du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de la région Grand Est et du Grand Nancy, les 15 et 16 novembre 2016 à Nancy.*

Pour les gestionnaires de captages d'eau potable, la protection de la ressource vis-à-vis des pollutions d'origine agricole demande l'acquisition de compétences spécifiques, aux plans scientifique et technique comme en matière d'animation territoriale. À leur intention, le séminaire PollDiff'Eau 2016 a proposé deux journées d'information, de partage d'expériences et de co-construction de solutions : du diagnostic territorial au suivi des plans d'actions, de la stratégie foncière au développement de filières agricoles.

Parmi les 33 000 captages d'eau potable exploités en France, un millier est aujourd'hui classé prioritaire suite au Grenelle de l'environnement et à la conférence environnementale de 2013. Sur ces aires d'alimentation de captage (AAC) prioritaires, identifiées comme les plus sensibles vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole, des plans d'actions doivent être définis et mis en œuvre par les parties prenantes du territoire, sur une base volontaire ou sur injonction des préfets, pour réussir l'évolution vers des systèmes compatibles avec les objectifs de qualité d'eau. En pratique, **le déploiement reste pourtant insuffisant** au regard des enjeux : près de huit ans après la désignation des 500 premiers captages Grenelle, seuls 279 bénéficient d'un plan d'actions validé ; certains apparaissent peu ambitieux et leur mise en œuvre dans la durée n'est pas toujours assurée. À la complexité des jeux d'acteurs locaux, et à la difficulté réelle du changement de



© Véronique Baire - AFB

système pour les agriculteurs, s'ajoute un manque de moyens et de compétences dédiées pour les collectivités maîtres d'ouvrage.

En réponse à ce constat, étayé par les journées d'échanges régionales organisées

en 2015 par l'Astee et la FNCCR autour des besoins des animateurs captages, le séminaire PollDiff'Eau 2016, a rassemblé quelque 250 participants issus du monde de la recherche, des collectivités et des industriels de l'eau, ainsi que de la sphère agricole (chambres d'agriculture,

\* Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Agence des aires marines protégées, l'Atelier technique des espaces naturels, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et Parcs nationaux de France ont regroupé leurs compétences pour créer l'Agence française pour la biodiversité. Pour les travaux et réflexions menés avant janvier 2017, la référence à l'Onema a été conservée dans cette publication.

coopératives, négoce...), en novembre dernier à Nancy. Outre la présentation plénière d'outils, de méthodes et de retours d'expériences, le format original du séminaire laissait une large place à la co-construction de solutions : la seconde journée était consacrée à **cinq ateliers thématiques** dédiés respectivement aux leviers fonciers mobilisables autour des captages ; au développement de filières agricoles favorisant le changement de pratiques ; aux modalités de construction et de mise en œuvre de plans d'actions ; à la mobilisation des acteurs autour d'un projet collaboratif, et enfin au cas spécifique des AAC de grande taille.

## Retours d'expériences : les méthodes existantes à l'épreuve de la transposabilité

En une décennie, de nombreux outils, modèles, logiciels ou guides méthodologiques ont été produits en France pour appuyer la définition et le suivi des plans d'action autour des AAC. Mais leur exploitation effective par les animateurs captages reste conditionnée par la possibilité de les adapter aux contextes agricole et sociétal qui prévalent sur chaque territoire.

Ainsi la question de la transposabilité a-t-elle été récurrente lors des différents retours d'expériences mis en discussion, à commencer par celle des outils de diagnostic du territoire, préalables à la définition des plans d'action. C'est le cas de **l'outil de cartographie de vulnérabilité intrinsèque et des pressions** (G. Le Hénaff, Irstea) mis en œuvre sur l'AAC de Longeron. Pertinent pour tous types d'AAC, jusqu'aux plus vastes sur lesquelles il permet d'identifier les zones les plus sensibles pour chaque type de transfert puis d'établir des diagnostics à l'échelle pertinente, son emploi apparaît d'abord conditionné par la qualité et la disponibilité des données pédologiques et agronomiques. L'expérience concluante du syndicat des eaux du Vivier (C. Billy, AFB), dans la région niortaise, a quant à elle permis de préciser les avantages et limites de plusieurs outils complémentaires pour la définition des plans d'action : le simulateur agronomique en ligne CoClick'Eau pour la concertation, le logiciel RPG Explorer pour l'exploitation

des données du registre parcellaire graphique, ou l'outil d'évaluation des systèmes de culture Criter. Sur le territoire de l'Angoumois, c'est la grille d'analyse du territoire de la fédération nationale de l'agriculture biologique qui a été utilisée en appui au dialogue territorial (A. Dupont, GrandAngoulême).

Une fois le diagnostic réalisé et le plan d'actions défini, il faut encore le mettre en œuvre et en suivre l'efficacité. Là encore, une série d'outils disponibles à ces fins ont été mis en discussion à la faveur de retours d'expériences locaux : du pilotage des actions sur un territoire à enjeux nitrates avec l'appui du logiciel de calcul Syst'N (L. Paravano, Chambre d'agriculture de l'Yonne), à l'aménagement de différents types de zones tampons pour la filtration des eaux de drainage (F.-X. Schott, Chambre d'agriculture du Grand Est).

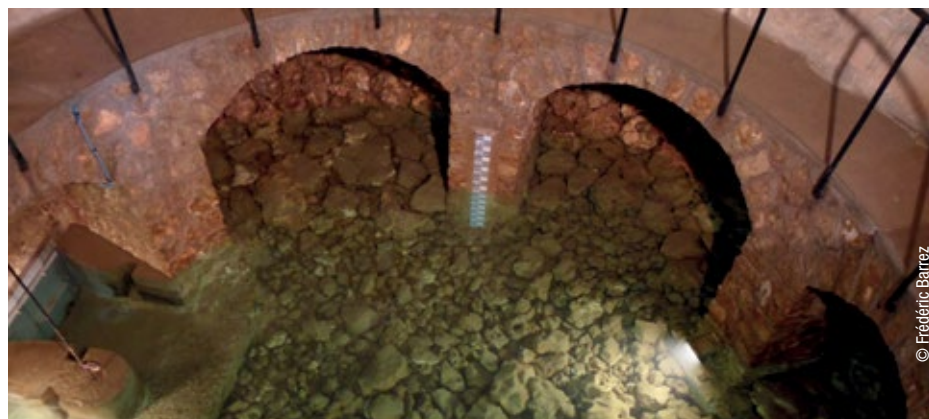
## Une nouvelle moisson d'outils au banc d'essais

En parallèle, la recherche poursuit son avancée pour apporter aux gestionnaires de captages des éléments de réponse sur les problématiques non suffisamment couvertes par la « boîte à outils » actuelle. C'est le cas des AAC en eau superficielle ou mixte, dont aucun outil opérationnel ne permet aujourd'hui de cartographier la vulnérabilité : en réponse, une méthode est développée par Irstea pour produire des cartes de vulnérabilité correspondant aux différents transferts diffus (ruissellement hortonien, infiltration, drainage agricole, écoulement de sub-surface), et pouvant se cumuler en prenant en compte la variabilité temporelle liée au climat (Figure 1).

Cette approche novatrice, présentée dans un guide méthodologique disponible sur le site de l'Agence française pour la biodiversité, a été testée *in extenso* sur l'AAC des sources de la Vigne, où sont prélevées des eaux souterraines d'origine karstique en connexion avec les eaux de surface. Les résultats (C. Catalogne, Irstea) sont concordants pour les nitrates ; des suivis plus approfondis sont programmés pour mieux prendre en compte les délais de transfert des pesticides liés au lessivage des molécules en début d'automne.

En ce qui concerne les eaux souterraines pour l'étude de la vulnérabilité mais aussi pour le suivi d'efficacité des plans d'action, demeure un défi technique et scientifique pour les gestionnaires de captage : elle demande en particulier d'appréhender la notion d'« âge de l'eau » pour comprendre les délais de réaction du système aux changements de pratiques. Des éléments de réponse ont été apportés à la faveur d'une revue des approches scientifiques existantes (L. Gourcy, BRGM) : analyse croisée des chroniques piézométriques et des données de pression, outils isotopiques et géochimiques, modélisation spatiale du transfert de l'eau et des contaminants, mobilisables selon les contextes dans une démarche itérative associant scientifiques et acteurs du territoire.

Enfin, dans une visée plus opérationnelle, deux outils récents ont été présentés pour améliorer le diagnostic territorial autour des captages. Sur le volet agricole, le guide sur le **diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles** (DTPEA) a été développé par l'Inra en 2015 et 2016 en réponse aux lacunes observées dans les approches existantes : conçu dans une logique de résultats, il prend davantage en compte la variété interannuelle et lève certaines confusions récurrentes



Les sources d'eau de Paris.

(pratiques/pressions, évolution/évaluation...). Ce nouveau guide, co-construit avec ses futurs utilisateurs, est en phase de test depuis début 2017 sur six territoires répartis à travers la France.

Quant au **diagnostic territorial sociologique des enjeux et des acteurs** (DTSEA) inspiré des sciences humaines et sociales (SHS), complément indispensable aux diagnostics techniques pour affiner sa connaissance du territoire et des acteurs, et ainsi aider le porteur de projet à ancrer le projet dans le territoire, il fait lui aussi l'objet d'un nouvel outil développé par l'AFB (D. Loupsans). Composé d'un bloc décrivant la démarche, accompagné d'un ensemble de fiches pédagogiques, celui-ci innove par une appropriation accompagnée et facilitée pour les « non SHS », et une conception modulaire favorisant l'adaptabilité de la démarche à différents territoires (départements d'Outre-mer compris) et le choix entre différents éléments méthodologiques selon les objectifs.

## Pérenniser les plans d'actions : quel potentiel pour les leviers fonciers ?

Outre les solutions techniques et agronomiques, la mise en mouvement des territoires autour de la protection des AAC implique une action combinée, selon les

### Magali Grand, Eau du Bassin Rennais

Eau du Bassin Rennais approvisionne en eau potable 56 communes, soit 480 000 habitants. Parmi nos 12 captages, celui des Drains du Coglais produit 15 % du total sur une aire d'alimentation de seulement 2 000 ha, dominée par l'élevage bovin laitier. Son classement en AAC prioritaire, en 2010, nous a fourni un levier pour mener une stratégie ambitieuse axée sur le foncier. À la faveur d'une convention avec la chambre d'agriculture et la Safer, nous avons accompagné des échanges fonciers sur l'ensemble de l'AAC afin de regrouper des parcelles pour limiter le surpâturage. L'un de ces échanges, à l'issue de deux ans et demi de travail, nous a par exemple permis d'échanger 66 ha en propriété, entre sept exploitants : tous ont augmenté leur surface pâturable. Sur d'autres secteurs, les plus sensibles, nous avons également réalisé des acquisitions directes, avec mise en réserve foncière ou signature de baux ruraux à clauses environnementales. Ce sont des projets qui demandent du temps et des moyens, mais qui ont l'avantage de conforter les exploitations qui protègent l'eau. Ce qui nous vaut aussi un certain succès « médiatique » : en quelques années, le regard du monde agricole sur notre action a changé, et nous avons gagné la confiance de beaucoup d'exploitants !

contextes locaux, sur tous les leviers permettant de réaliser les changements nécessaires dans les pratiques agricoles.

Aujourd'hui relativement peu utilisées en France, les différentes modalités d'action sur le foncier peuvent ainsi constituer des options pertinentes pour faciliter la réalisation des plans d'actions autour des AAC. Ces pistes ont fait l'objet de l'un des ateliers thématiques du séminaire, introduit par un témoignage d'Eau du Bassin rennais – qui a par exemple accompagné l'échange de 66 ha en propriété entre

agriculteurs dans l'objectif de regrouper des parcelles pour limiter le surpâturage. Les réflexions des participants ont d'abord permis de préciser la diversité des stratégies d'actions foncières mobilisables par les acteurs impliqués dans la maîtrise foncière, leurs atouts et limites.

Parmi les **outils d'acquisition**, la préemption (notamment par les départements sur les AAC) reste un levier à manier avec précaution. Dans le cadre de démarches basées sur le volontariat, les opérations foncières amiables, réalisables notamment avec le concours des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer), apparaissent plus souples mais impliquent une réelle volonté politique de la collectivité ; les remboursements peuvent également fournir l'occasion d'acquisitions consensuelles, notamment lors de la mise en place de mesures compensatoires.

Par ailleurs, de nombreuses autres options permettent la **maîtrise de l'usage des sols**, sans toujours nécessiter de changement de propriété : l'utilisation des documents d'urbanisme pour favoriser la prise en compte des facteurs environnementaux ; l'échange de jouissance entre exploitants ; le recours aux obligations réelles environnementales (ORE) issues de la loi pour la reconquête de la biodiversité ; ou encore la signature de baux ruraux environnementaux entre collectivité et exploitants.

L'utilisation de ces outils par les collectivités est restée sujette à débats au cours de l'atelier : dernier recours pour certains,

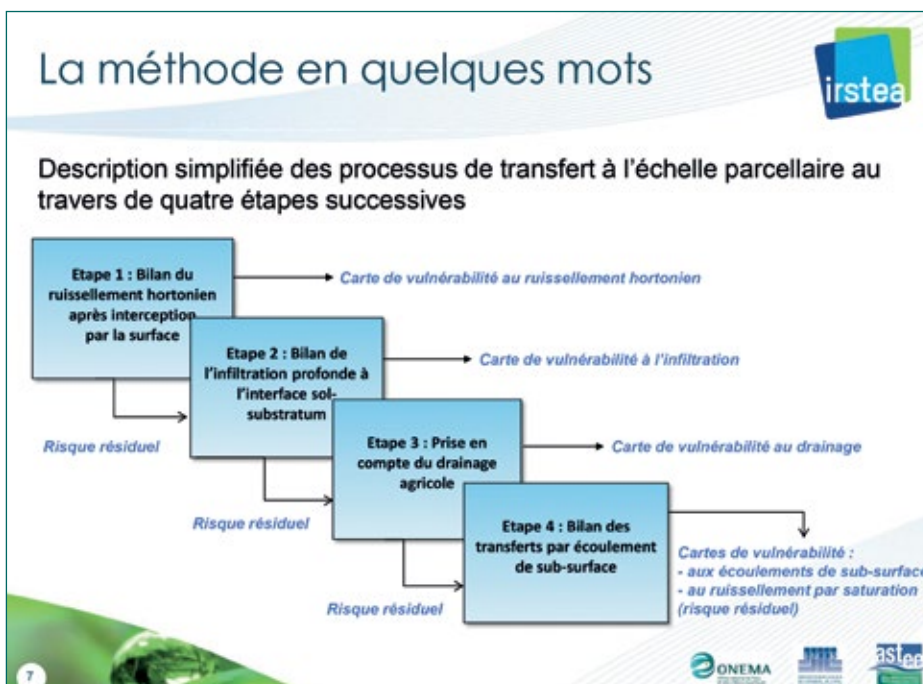


Figure 1. Description simplifiée des processus de transfert à l'échelle parcellaire pour les AAC en eau superficielle ou mixte, au travers de quatre étapes successives. (Source : Irstea)

solutions d'avenir pour d'autres, ces outils supposent en outre un temps de maturation incompatible avec les situations les plus urgentes. Leur utilisation offre en revanche des options pertinentes pour la protection des zones les plus sensibles des AAC, ou au sein des périmètres de protection rapprochée : dans une logique curative (lorsqu'il faut répondre aux obligations de qualité d'eau et que les autres approches ont échoué), mais aussi et surtout dans une approche préventive, pour installer une exploitation bio par exemple.

Enfin, les participants soulignent l'intérêt de la **veille foncière**, au travers de l'outil de Vigifoncier proposé par les Safer ou *via* la présence sur le terrain, pour améliorer la connaissance du territoire, même sans perspective d'acquisition.

## Freins et leviers au développement de filières agricoles

Pour créer les conditions permettant la mise en place de nouveaux modes de production autour des captages, le développement de filières structurées offrant des **débouchés aux agriculteurs** peut s'avérer décisif.

Un nombre croissant de collectivités s'engage dans cette direction, et des réalisations notables sont déjà recensées ici et

là. C'est le cas de la stratégie déployée par la métropole de Strasbourg (non centrée à l'origine sur les AAC), présentée en introduction du second atelier du séminaire : marchés publics d'approvisionnement des restaurants scolaires en circuit court, magasin bio collectif en centre-ville et points de distribution de paniers, en lien avec des actions de protection foncière dans le plan local d'urbanisme et la signature de baux ruraux environnementaux. L'horizon ne se limite d'ailleurs pas aux circuits courts, ni aux cultures vivrières : d'autres initiatives concernent par exemple la production de lin oléagineux ou de chanvre.

Des obstacles sont cependant susceptibles de freiner le développement de ces **filières bas-intrants** autour des AAC, que les discussions de l'atelier ont permis de préciser. Sur les débouchés d'abord : difficulté à valoriser les produits sur un marché qui reste très compétitif, difficulté à créer des circuits courts en zone rurale, manque de transformateurs sur le territoire, contraintes liées au code des marchés publics sur la restauration collective... La structuration amont de la filière peut également être une limite (alimentation animale, approvisionnement en semences...).

En réponse, les participants de l'atelier ont listé un ensemble de recommandations

et de facteurs de succès : à commencer par un portage politique clair sous l'impulsion de la collectivité productrice d'eau potable, assurant la coopération entre services et acteurs du territoire, le décloisonnement de la question de la protection de la ressource en eau qui doit être articulée avec la politique d'aménagement du territoire, le développement économique et le projet alimentaire territorial. Sur cette base, l'action devra s'attacher à accompagner en priorité les dynamiques existantes ; à engager une animation volontariste à la fois auprès de l'agriculteur, et auprès des acteurs de la filière pour organiser et structurer celle-ci ; à mettre en réseau les acteurs pertinents et à renforcer **le lien entre consommateurs et territoires**.

## Grandes AAC : des spécificités en questions

Le cas des grandes AAC a fait l'objet d'un atelier spécifique lors du séminaire. Où et comment agir sur ces bassins excédant souvent les 20 000 ha ? Quelles actions cibler sur des territoires où opèrent plusieurs dizaines voire centaines d'exploitations agricoles ?

Les participants ont d'abord rappelé les particularités de telles AAC. Leur étendue se traduit par une plus grande complexité physique des transferts d'eau et de polluants. Les captages d'eau superficiels sont souvent concernés. L'une des études de cas présentées traitait ainsi de la contribution de la Moselle française à la pollution du Rhin en isoproturon, qui a entraîné fin 2014 la fermeture temporaire de plusieurs captages aux Pays-Bas. La complexité des grandes AAC est également sociologique, avec une multiplicité d'acteurs et une occupation du sol plus diversifiée. Enfin, elles connaissent souvent une **déconnexion géographique** entre le lieu de production et le lieu de distribution de l'eau, ce qui implique d'amener les collectivités gestionnaires à travailler hors de leur zone d'influence.

Les participants de l'atelier ont souligné plusieurs facteurs de succès face à cela. La structure porteuse doit être identifiée de manière institutionnelle et son comité de pilotage doit être équilibré, c'est-à-dire inclure toutes les parties prenantes du territoire. La loi NOTRe, transférant la

**Benjamin Virely,**  
chargé de mission agriculture périurbaine, Strasbourg Eurométropole

L'agglomération strasbourgeoise réunit désormais 33 communes sur 339,85 km<sup>2</sup>, dont un tiers de surface agricole, avec une majorité de grandes cultures mais des productions locales variées et des producteurs désireux de diversifier leurs débouchés. La volonté politique d'y développer une agriculture urbaine durable s'est traduite par l'adoption, en 2010, d'une stratégie globale, portée en partenariat par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, la Chambre d'agriculture d'Alsace et l'Opaba (organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace) et dotée d'un comité de pilotage qui réunit à parité des maires et des agriculteurs. Ainsi, un marché public a permis d'assurer l'approvisionnement de 44 restaurants scolaires (près de 11 000 repas/jour) avec 20 à 40 % de produits biologiques, dont plus de la moitié d'origine locale. Un magasin collectif a été implanté en centre-ville, qui réunit 22 producteurs locaux dans l'ancien bâtiment des douanes, monument historique réhabilité par la collectivité : les ventes ont dépassé les prévisions dès la première année. En parallèle, les surfaces agricoles en bio ont triplé entre 2010 et 2015. Cette stratégie volontariste n'était pas à l'origine centrée sur la problématique captages (les nappes du Rhin fournissent une ressource abondante et de bonne qualité). Mais elle a posé les bases méthodologiques des discussions permettant la co-construction du projet de champ captant, notamment pour le plan d'actions actuellement en cours de définition.

compétence eau potable à des collectivités de taille plus importante, apparaît à ce titre comme une opportunité pour mieux intégrer les compétences nécessaires à la protection des captages. La nécessité de mieux sensibiliser d'une part les élus à l'intérêt des approches préventives et d'autre part les usagers consommateurs au cycle de l'eau et aux coûts de son traitement a également été soulignée. L'importance d'œuvrer pour que tous les prescripteurs agricoles délivrent un conseil cohérent avec les enjeux est aussi noté. Les participants proposent à cette fin la mise en place d'un **comité technique associant tous les conseillers** : il pourrait être le lieu de construction d'un engagement commun des prescripteurs, et permettrait de suivre collectivement les actions entreprises et de valoriser régulièrement les résultats obtenus.

Enfin, la question du diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA) sur une grande AAC est abordée. Sa réalisation est lourde et les séries de données souvent incomplètes. Les participants suggèrent notamment de mobiliser les réseaux de mesure pour discriminer les bassins versants les plus contributifs (comme cela a été fait sur la Moselle), ce qui permet dans un second temps de cibler les zones où mettre en place un DTPA. Il a également été proposé de mener des DTPA sur des zones diversifiées, pour échantillonnage et extrapolation à l'ensemble de l'AAC.

## L'adhésion des acteurs, condition-clé de la réussite

En parallèle à ces thématiques ciblées, les deux autres ateliers du séminaire proposaient des approches plus transversales et méthodologiques, s'intéressant respectivement (1) aux modalités de construction et de mise en œuvre de plans d'action efficaces, et (2) aux moyens de mobiliser les différents acteurs autour d'un projet collaboratif.

Dans le premier cas, les débats, introduits par un bilan des actions captages de l'agence de l'eau Rhin-Meuse puis un retour d'expérience de l'AAC de Tremblay-Omonville, ont d'abord proposé des recommandations sur la détermination des objectifs des plans d'action : favoriser

**Rachel Labrunie, ingénieure Qualité de l'eau et Hervé Foucher, Vice-président, Syndicat mixte du bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations et les pollutions (Symbolip)**

L'aire d'alimentation de captage prioritaire du Segré (49) couvre une grande partie (2/3) du bassin versant de l'Oudon, soit 905 km<sup>2</sup> sur lesquels opèrent plus de 2000 exploitations agricoles. Pour une AAC de cette taille, la première condition de succès est de disposer d'une maîtrise d'ouvrage adaptée. C'est dans cette optique qu'a été créé le Symbolip, qui réunit depuis 2012 les deux syndicats de bassin nord et sud et 12 collectivités en charge de l'alimentation en eau potable du territoire. Le diagnostic des sols, mené par l'Université du Maine, a démontré le caractère diffus des pollutions, réparties sur toute l'AAC : après un premier plan d'actions axé sur deux sous-bassins cibles, nous avons donc cherché à impliquer dans la démarche l'ensemble des exploitants, dont certains sont à plus de 50 km du captage. Pour ce faire, nous nous sommes fortement appuyés sur les structures de conseil agricole locales (coopératives, négoce, chambres consulaires, centres de gestion, contrôle laitier, fédération des CUMA, associations...) : nous avons édité une charte d'engagement à leur attention, et formé 85 de leurs agents aux enjeux locaux liés à l'eau. Cette stratégie nous a permis de toucher beaucoup de monde sur le terrain et de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau, avec notamment un développement de l'agriculture biologique. Bien sûr, il faut relancer régulièrement la dynamique. Nous avons reconduit les formations et sollicité nos structures-relais pour l'écriture du nouveau plan d'actions (2015-2019) : ce dernier a débouché sur des engagements de changement de système dans 57 exploitations, avec globalement plus de pâturage et moins de maïs, et sur des engagements de changements de pratiques dans 70 exploitations !

une **logique de résultats plutôt que de moyens**, décliner la marche à suivre au moyen d'objectifs intermédiaires assortis d'un échéancier, et bien sûr utiliser pleinement le diagnostic initial, comme base à la construction du plan d'actions mais aussi comme outil de dialogue. Pour être efficaces, les actions engagées doivent être adaptées aux enjeux environnementaux, pérennes, économiquement viables et contrôlables. Le **rôle de la modélisation** a été mis en discussion. Celle-ci peut être employée judicieusement à différentes fins : comme outil de dialogue territorial ; pour légitimer les objectifs du plan d'actions (en explicitant le lien entre pratiques agricoles et qualité d'eau) ; pour tester des scénarios ou encore pour la validation intermédiaire d'actions sur des hydrosystèmes à temps de transfert long. En outre, la modélisation peut aussi concourir au choix d'indicateurs mobilisables pour le suivi des actions – les participants soulignent que ceux-ci doivent être définis localement en fonction des objectifs ; ainsi les indicateurs de rapportage institutionnel ne sont pas adaptés au suivi.

Dans le 2<sup>e</sup> atelier, les débats ont rappelé de manière récurrente la nécessité de

mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un dialogue territorial, comme l'une des conditions essentielles pour assurer la réussite d'un plan d'actions. Les moyens de susciter cette adhésion étaient au cœur du dernier atelier du séminaire, introduit par les retours critiques des bureaux d'études Acteon et Envilyls sur des expériences vécues autour de captages : étude autour d'enjeux sociaux et économiques, suivie d'un atelier participatif pour l'un, démarches d'animation et méthodes participatives pour l'autre.

Sur cette base, les participants ont échangé sur les causes des difficultés persistantes de la mobilisation des acteurs autour d'un projet de territoire. Le manque de pérennité des postes d'animateurs et des mandats d'élus (et parfois aussi un manque de légitimité perçue) est un frein pour porter une démarche à long terme. Plus largement, conciliation entre le temps long du dialogue territorial et la nécessité d'agir vite pour protéger la ressource est délicate. En réponse, la **phase d'identification de tous les acteurs concernés et intéressés** à associer apparaît essentielle, en préalable à la démarche.



Travail en atelier

La réalisation d'une cartographie du jeu d'acteurs (motivations, intérêts et influences respectives, personnes-ressources ou relais et opposants potentiels) est recommandée. Elle permet de bien définir la place de chaque acteur dans la démarche et ce qui est attendu de chacun, y compris des catégories d'acteurs régulièrement « oubliés » : citoyens (consommateurs d'eau et de produits agricoles), coopératives et industries agro-alimentaires...

Des discussions doivent être engagées en amont pour **désamorcer les points de blocage**, éventuellement par l'intermédiaire de structures-relais (organisations agricoles, groupements d'intérêt économique et environnemental, collectifs, etc.) sur les territoires étendus.

Une communication forte est essentielle : il est recommandé d'utiliser les canaux propres à chaque type d'acteur (agricoles en particulier), d'inscrire la démarche AAC dans un projet de territoire plus large (économique ou alimentaire par exemple), de faire intervenir au besoin des structures spécialisées (SHS, bureaux d'étude) pour ouvrir, animer les débats, et bien sûr d'inscrire la **stratégie de communication dans la durée** pour valider chaque étape de la démarche.

À l'arrivée, ces deux journées très denses mettent en lumière un large spectre de leviers et d'idées, au service des gestionnaires de captages et de leurs animateurs sur le terrain ; elles témoignent d'une maturation croisée des champs de la recherche (SHS comprises), de la gestion et de la gouvernance sur la problématique complexe des AAC « Grenelle ». Prioritaire, la boîte à outils sera régulièrement complétée par l'AFB qui prendra toute sa part dans la poursuite de cette dynamique nationale et le transfert des produits de la science à leurs utilisateurs. Pour autant, la solution clé en mains n'existe pas en matière de projets de territoire : plus que jamais, c'est dans la compréhension des réalités du terrain dans toutes leurs variétés, et dans le développement de volontés politiques communes aux niveaux locaux, que se joueront les succès de demain vers des objectifs d'intérêt général : l'essor d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, l'accès pour tous à une ressource en eau de qualité. ■

### Pour en savoir plus

Tous les diaporamas présentés, ainsi que les synthèses des cinq ateliers, sont accessibles sur le site de l'Astée : <http://www.astee.org/>

### Organisation du séminaire

Solène Le Fur, Astée  
Lucile Ducam et Laure Semblat, FNCCR  
Claire Billy, AFB

## LES Rencontres

Directeur de publication : Christophe Aubel  
Coordination : Véronique Barre et Béatrice Gentil-Salasc  
(direction de la recherche, de l'expertise et du développement des compétences)

Rédaction : Laurent Basílico

Maquette : Éclats Graphiques

Réalisation : [www.kazoar.fr](http://www.kazoar.fr)

Impression : CFI

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

AFB : 5 square Félix Nadar - 94300 Vincennes

Disponible sur :

<http://www.onema.fr/Les-rencontres-de-l-Onema>

